

CONFIGURATION LEGALE DU SITE INTERNET

teaming.net



22 mai 2018

Mentions légales Teaming

1. Informations légales

Consulter les informations légales de Teaming

FONDATION TEAMING

Propriétaire du site internet : www.teaming.net

Edificio Testa Sant Cugat

Avda. Alcalde Barnils, 64-68. Módulo D.

Parque Empresarial Sant Joan

08174 Sant Cugat del Vallés (Barcelona)

E-mail : info@teaming.net

NIF (numéro d'identification fiscale espagnol) : G-65701617

Inscrite au registre du commerce de Barcelone, tome. 33993, folio 90, section 8, page 238175.

Date d'inscription : 9/11/2011

2. Conditions générales d'utilisation pour les Teamers et les visiteurs du site internet

Préambule

La fondation Teaming (ci-après dénommée « TEAMING ») met à disposition des utilisateurs le site internet www.teaming.net dont elle est titulaire et propriétaire (ci-après le « site internet »).

L'accès et l'utilisation du site internet www.teaming.net est totalement volontaire et confère le statut d'utilisateur à quiconque consulte le site. Tout utilisateur accepte, au moment même où il accède au site internet, sans aucune réserve, le contenu des présentes « Conditions générales d'utilisation », de « la Politique de confidentialité », des « Questions fréquentes ou FAQ » ainsi que, le cas échéant, des « Conditions particulières » qui peuvent les compléter, les remplacer ou les modifier de quelque manière que ce soit, concernant les services et contenus du portail. Par conséquent, l'utilisateur est tenu de lire attentivement ces documents avant de consulter le site internet et d'utiliser tout service de ce site sous son entière responsabilité.

TEAMING se réserve la possibilité de modifier sans préavis la mise en page, la présentation, le contenu et/ou la configuration dudit site internet.

L'utilisateur peut à tout moment consulter, imprimer, télécharger et enregistrer les Mentions légales. En outre, lesdites Mentions légales sont accessibles de façon permanente sur le site internet via le lien « Mentions légales ».

Dans tous les cas, TEAMING se réserve le droit, à tout moment et sans avis préalable, de refuser l'accès au site internet aux utilisateurs qui ne respecteraient pas l'une des Conditions générales ou particulières qui leur sont applicables, ainsi que de revoir le contenu dudit site internet et d'en bloquer l'accès aux utilisateurs s'il l'estime nécessaire.

TEAMING a mis en place un système de signalement pour que chaque utilisateur ou visiteur qui l'estime nécessaire puisse envoyer un signalement ou un commentaire. Pour ce faire, il devra compléter et envoyer un formulaire par email en présélectionnant l'intitulé signalement dans l'« objet ».

Objet

Les présentes Mentions légales régissent l'accès et l'utilisation des services du site internet www.teaming.net.

Ce portail constitue une plateforme en ligne de micro-dons permettant à des utilisateurs membres d'un Groupe, de contribuer, à hauteur d'un (1) euro par mois, à la cause sociale soutenue par le Groupe.

TEAMING a donc pour but de créer une communauté d'utilisateurs solidaires et qui souhaitent effectuer un don d'un (1) euro par mois. Cette contribution est reversée au projet soutenu par le Groupe auquel ils appartiennent ou au Groupe sans projet constitué pour lever des fonds et les distribuer, après décision de l'ensemble des membres dudit Groupe, à un projet. TEAMING offre à ses utilisateurs les services énoncés ci-dessous :

- Informations générales concernant les Groupes créés sur le site www.teaming.net (objectif du Groupe, projet(s) bénéficiaire(s) des dons, montant récolté à ce jour, nombre de membres appartenant au Groupe, etc.)
- Accès aux actualités publiées par TEAMING concernant les accomplissements de TEAMING et les sujets connexes.
- Effectuer le don d'un (1) euro par mois (pour les Teamers et les Teaming Managers)
- Possibilité de rejoindre un des Groupes créés sur www.teaming.net (uniquement pour les utilisateurs inscrits)
- Création d'un Groupe et inscription en tant que Teaming Manager (uniquement pour les utilisateurs inscrits)
- Possibilité de gérer un Groupe (uniquement pour les Teaming Managers)
- Création et publication d'une fiche publique sur le site internet (uniquement pour les utilisateurs inscrits)
- Service de messagerie interne pour faciliter la communication privée entre les membres du Groupe (uniquement pour les utilisateurs inscrits)
- Possibilité de publier du contenu sur le Groupe (uniquement pour les Teaming Managers)
- Possibilité de participer au forum du Groupe (pour les Teamers et les Teaming Managers)
- Possibilité d'envoyer des invitations au Groupe (pour les Teamers et les Teaming Managers)
- Possibilité de consulter l'historique des paiements d'un Groupe (uniquement pour les Teaming Managers)
- Possibilité de publier un projet (uniquement pour les Teaming Managers)
- Possibilité de verser le don au bénéficiaire du projet (uniquement pour les Teaming Managers)
- Possibilité de consulter l'historique des paiements des Teamers (uniquement pour les Teaming Managers)

L'utilisation du site internet implique l'acceptation totale par l'utilisateur des dispositions figurant dans les Mentions légales dans leur version publiée par TEAMING au moment où ce dernier accède au site.

En outre, TEAMING porte à l'attention des utilisateurs dudit site internet que ces Mentions légales peuvent être modifiées sans préavis. Par conséquent, TEAMING recommande de lire les présentes Mentions légales avant chaque utilisation du site internet.

L'utilisation de certains services proposés aux utilisateurs par le biais du site internet peut être soumise à des Conditions particulières qui peuvent, le cas échéant, se substituer, compléter et/ou modifier les présentes Conditions générales d'utilisation. Par conséquent, l'utilisateur doit également lire attentivement et accepter les Conditions particulières desdits services avant de les utiliser.

TEAMING se réserve le droit de refuser l'accès à tout utilisateur dès lors qu'il le juge nécessaire, ainsi que celui de fermer un Groupe qui violerait les droits d'un tiers ou qui serait mal administré.

TEAMING ne propose les services indiqués qu'à condition que les contenus ne portent pas atteinte aux dispositions légales ou aux présentes Mentions légales.

TEAMING pourra supprimer sans préavis tout contenu illégal ou présumé illégal du site internet.

L'utilisateur reconnaît qu'il ne peut techniquement pas bénéficier d'une disponibilité permanente du site internet. TEAMING s'efforcera néanmoins d'assurer la disponibilité du site internet de manière aussi constante que possible. De brèves anomalies ou la suspension temporaire des services de TEAMING peuvent se produire, notamment pour des raisons de maintenance, de sécurité ou de capacité, ainsi qu'à la suite d'évènements indépendants de la volonté de TEAMING (par exemple des anomalies sur les réseaux publics de communication, coupures d'électricité, etc.).

Obligations des utilisateurs

L'utilisateur s'engage à faire un usage diligent du site internet et des services accessibles depuis celui-ci, dans le strict respect de la loi, des bonnes mœurs et des présentes Mentions légales et, le cas échéant, des Conditions particulières, ainsi que des autres utilisateurs.

De manière générale, la prestation des services ne requiert pas d'abonnement ou l'inscription préalable des utilisateurs. Nonobstant, l'accès à certains services de TEAMING est conditionné à l'inscription préalable de l'utilisateur au cours de laquelle il devra renseigner les informations suivantes : nom, prénom, adresse email et mot de passe. D'autres informations telles que la date de naissance et le lieu de résidence pourront également être demandées.

Le mot de passe est personnel et intransmissible et ne peut en aucun cas être cédé à un tiers, même temporairement. En ce sens, l'utilisateur devra prendre les mesures nécessaires pour protéger le mot de passe choisi et éviter qu'il ne soit utilisé par des tiers. L'utilisateur est donc le seul responsable de l'utilisation qui est faite de son mot de passe et TEAMING ne peut en être tenu responsable. Si l'utilisateur a connaissance ou suspecte l'utilisation de son mot de passe par des tiers, il doit en informer TEAMING dans les plus brefs délais.

Ladite inscription se fera de la manière indiquée par le service concerné.

Les utilisateurs ne pourront agir sur le site www.teaming.net qu'après s'être inscrits comme Teamers en rejoignant un Groupe en un clic et en faisant un don mensuel d'un (1) euro. Pour cela, ils doivent remplir et envoyer le formulaire d'inscription de Teamer, dans lequel ils

doivent renseigner les informations suivantes : DNI (ou numéro de carte d'identité) en cas de don via un compte courant, et coordonnées bancaires.

En devenant Teamer, l'utilisateur est tenu d'accepter les Conditions générales d'utilisation, et donne également à TEAMING l'autorisation de débiter son compte bancaire ou carte de débit/crédit d'un (1) euro par mois.

Toutes les informations fournies par l'utilisateur via les services du site internet doivent être véridiques. De fait, l'utilisateur garantit l'authenticité de toutes les informations fournies dans les formulaires nécessaires à la souscription desdits services.

L'utilisateur est également responsable de la mise à jour à tout moment de toutes les informations fournies à TEAMING afin qu'elles correspondent toujours à sa situation réelle. Dans le cas où des informations fausses ou inexacts seraient renseignées, l'utilisateur est tenu pour seul responsable. Il est également responsable des préjudices causés à TEAMING, ou à des tiers, par ces informations erronées.

L'utilisateur s'engage à respecter les lois applicables et les droits des tiers lors de l'utilisation des contenus et des services du site internet. En outre, est interdite toute reproduction, distribution, transmission, adaptation ou modification par quelque moyen et de quelque forme que ce soit des contenus du site internet (textes, mise en page, graphiques, informations, bases de données, fichiers audio et/ou images, logos, etc.) et d'autres éléments dudit site internet, excepté sur autorisation préalable de leurs titulaires légitimes ou lorsque la loi l'autorise.

À titre indicatif et non limitatif, il est interdit : d'utiliser des contenus injurieux ou calomnieux, qu'ils affectent ou non d'autres utilisateurs, personnes ou entreprises, d'utiliser des contenus à caractère pornographique ou qui portent atteinte aux lois de protection des mineurs, ou de promouvoir, fournir ou distribuer des produits à caractère pornographique ou qui portent atteinte aux lois de protection des mineurs, de déranger d'autres utilisateurs (notamment en leur envoyant des spams), d'utiliser des contenus protégés par la loi (par exemple par la législation relative à la propriété intellectuelle, aux marques, aux brevets, à des modèles d'utilité ou à des modèles esthétiques) sans en avoir l'autorisation, ou de promouvoir, fournir ou distribuer des biens ou des services légalement protégés. Il est également interdit de réaliser ou d'inciter à la réalisation d'actions contraires à la libre concurrence, notamment celles visant à attirer progressivement des clients (tels que les systèmes de distribution en chaîne d'argent, de boule de neige ou pyramidaux).

TEAMING interdit, à titre indicatif et non limitatif, les actions suivantes :

- Utiliser tout mécanisme, logiciel ou script lié à l'utilisation du site internet.
- Bloquer, remplacer, modifier ou copier des éléments, à moins que cela ne soit nécessaire pour l'utilisation correcte des services des sites internet. À titre indicatif, la copie d'éléments au moyen de moteurs de recherche de type « robot d'indexation ou crawler » n'est pas nécessaire pour l'utilisation correcte des services du site internet, c'est la raison pour laquelle elle est formellement interdite.
- Diffuser, reproduire ou communiquer publiquement des contenus du site internet appartenant à TEAMING, aux utilisateurs ou à des tiers sans autorisation préalable du titulaire de ces droits.

- Toute action propre à nuire au fonctionnement de l'infrastructure de Teaming, en particulier dans le but de la surcharger.
- Utiliser toute ressource ou information disponible sur ledit site internet à des fins illicites et strictement interdites par les présentes Mentions légales ainsi que par les Conditions particulières, qui, le cas échéant, s'avèrent contraires aux droits et aux intérêts de TEAMING, de ses membres et/ou de tierces personnes. Quiconque enfreint ou ne respecte pas lesdites obligations et/ou, de quelque manière que ce soit (y compris en introduisant ou en diffusant des virus informatiques), altère, désactive, surcharge, détériore ou empêche l'utilisation normale des ressources ou informations du site internet, des systèmes d'information ou des documents, des archives et tout type de contenu stocké sur tout appareil informatique (piratage) de TEAMING, de ses membres ou de tout utilisateur, devra répondre de ses actes.

L'utilisateur qui enfreint délibérément toute obligation mentionnée précédemment sera tenu responsable de tous les dommages et préjudices qu'il aura causés.

Statut du Teamer en tant qu'utilisateur

Inscription

Pour obtenir le statut de Teamer, l'utilisateur doit s'inscrire et rejoindre un Groupe en réalisant un don d'un (1) euro par mois.

L'utilisateur peut rejoindre un Groupe en cliquant sur le bouton « Rejoindre ce Groupe » depuis la fiche de ce dernier.

Lors de sa première inscription à un Groupe, il sera demandé à l'utilisateur de renseigner ses informations personnelles (nom, prénom, adresse email et mot de passe) ainsi que sa date de naissance, sa ville et province ou département, ses coordonnées bancaires (numéro de carte d'identité et de compte bancaire ou numéro de carte de débit/crédit) afin de finaliser son inscription en tant que Teamer.

Pour devenir Teamer et utiliser le prélèvement bancaire comme moyen de paiement, l'utilisateur doit avoir un compte bancaire européen.

À l'exception de la date de naissance et du numéro de carte d'identité, les informations renseignées dans le formulaire sont visibles par les autres Teamers et visiteurs. Le Teamer peut à tout moment consulter les informations concernant les dons mensuels d'un (1) euro et l'historique des dons. Par ailleurs, seule la banque est en mesure d'avoir accès aux coordonnées bancaires.

Le Teamer dispose d'une fiche personnelle depuis laquelle il peut, entre autres, consulter ses informations : les Groupes auxquels il participe, le montant total collecté par le Groupe, l'historique de ses dons, les informations concernant le Groupe ainsi que le projet soutenu.

Avant de rejoindre un Groupe créé sur TEAMING, TEAMING recommande à l'utilisateur de :

- Rejoindre des Groupes aux thématiques similaires et avec lesquelles il entretient un lien.
- Rejoindre des Groupes qui ont été créés par des organismes officiels.

Actions

Grâce à sa fiche personnelle, le Teamer peut réaliser les actions suivantes :

- Rejoindre tous les Groupes qu'il désire.
- Réaliser un don d'un (1) euro par mois et par Groupe.
- Créer un Groupe et devenir Teaming Manager.
- Accepter de devenir Teaming Manager d'un Groupe auquel il participe.
- Disposer d'une fiche publique personnelle et modifiable indiquant les Groupes auxquels il participe.
- Disposer d'un service de messagerie interne.
- Participer au forum du Groupe auquel il appartient.
- Consulter l'historique des virements et des dons du Groupe auquel il appartient.
- Inviter des tiers à rejoindre le Groupe.
- Recevoir des notifications de virements et dons réalisés par le Groupe.
- Modifier ses informations personnelles.
- Quitter le Groupe et/ou le portail.

Contributions

En s'inscrivant comme Teamer et en renseignant ses coordonnées bancaires, le Teamer autorise TEAMING à prélever un (1) euro par mois et par Groupe sur le compte bancaire ou la carte de débit/crédit renseigné(e).

Pour les contributions par prélèvement sur compte comme par paiement par carte bancaire, le premier don d'un (1) euro et les suivants seront prélevés au cours des dix premiers jours du mois suivant. Si le Teamer décide de rejoindre plus d'un Groupe, il sera débité d'un (1) euro par Groupe et par mois et ne recevra qu'une seule confirmation de paiement.

TEAMING avertit le Teamer qu'en aucun cas la somme versée à un Groupe ne peut lui être remboursée s'il vient à quitter ce dernier.

Néanmoins, le système de TEAMING arrête de débiter un (1) euro par mois et par Groupe dès lors que le Teamer quitte le Groupe, se désinscrit de celui-ci ou se retrouve confronté à une erreur de paiement qui n'a pas pu être corrigée.

Tant que le Teaming Manager ne verse pas les dons au projet associé au Groupe, les contributions des Teamers sont créditées sur un compte bancaire que TEAMING possède à la banque Banco Sabadell.

Un Groupe pourra être associé à un projet (auquel l'ensemble des contributions des membres du Groupe seront allouées lorsque le Teaming Manager le souhaite) ou pourra être un Groupe sans projet associé (dès que le Groupe aura choisi son projet, les contributions pourront lui être allouées).

L'intégralité des contributions récoltées par les Groupes est destinée au projet associé ou qui sera ultérieurement associé lorsqu'il sera connu.

Les contributions récoltées sont destinées à être reversées à un projet social.

Après virement du montant au bénéficiaire, les Teamers du Groupe reçoivent une notification de confirmation ainsi que les coordonnées bancaires du destinataire. Les Teamers peuvent également, et à tout moment, consulter l'historique des paiements/virements du Groupe depuis la fiche du Groupe.

TEAMING utilise des protocoles de sécurité en ligne afin d'éviter toute pratique frauduleuse envers les Teamers et le Teaming Manager, donateurs d'un (1) euro par Groupe et par mois. Ainsi, le Teamer et le Teaming Manager consentent expressément à ce que la banque Banco Sabadell, ou toute autre entité bancaire participant à la gestion du prélèvement automatique et au traitement du virement, ait accès aux données fournies à TEAMING.

Vérification des données

Dans la mesure de ses moyens et de ses capacités techniques, TEAMING se réserve le droit de vérifier les données communiquées lors de l'inscription : DNI (carte nationale d'identité) / NIE (numéro d'identification d'étranger en Espagne) ou CIF (code d'identification fiscale espagnol). TEAMING s'assure également de l'existence du compte bancaire ou de la carte de débit/crédit renseigné(e) par le Teamer.

En cas d'erreur de paiement, TEAMING reçoit une notification d'erreur de paiement. Les erreurs peuvent être causées par :

- Un numéro de compte inactif (intentionnel ou non)
- Un rejet du prélèvement (intentionnel ou non)

Désinscription d'un Teamer d'un Groupe

Le Teamer qui le souhaite peut à tout moment quitter le Groupe auquel il appartient en cliquant sur le lien accessible en bas de la fiche du Groupe. Pour cela, l'utilisateur doit cliquer sur le bouton correspondant et confirmer sa désinscription. En aucun cas le montant donné par le Teamer au Groupe ne lui sera reversé.

Si un Teamer n'est plus intéressé par le projet associé au Groupe auquel il appartient et souhaite changer de Groupe et de projet, il doit se désinscrire de son Groupe et s'inscrire à celui qu'il souhaite rejoindre. Dans ce cas, les dons du Teamer au Groupe qu'il a quitté ne sont pas cumulatifs et ne sont pas reversés au nouveau Groupe auquel il appartient.

TEAMING peut désinscrire un utilisateur d'un Groupe sans qu'il l'ait demandé dans le cas où le Teamer fait l'objet d'une erreur de paiement. Dans ce cas, la procédure suivante est appliquée :

- La banque désinscrit automatiquement le Teamer. La tentative de paiement n'est pas réitérée.
- Le statut du Teamer passe en « erreur de paiement ». TEAMING l'informe par email dans son menu privé et dans sa liste de Groupes pour l'informer de la

possibilité de mettre ses coordonnées à jour et de réactiver son adhésion au Groupe.

TEAMING désabonne un Teamer du ou des Groupe(s) au(x)quel(s) il appartient au moment où le Teamer désactive son compte du portail.

En cas de décès d'un Teamer, la personne qui en a connaissance peut contacter TEAMING pour le désinscrire du portail en fournissant les informations suivantes :

- Nom complet de l'informateur
- Coordonnées : adresse email
- Relation avec le défunt
- Nom de l'utilisateur inscrit sur TEAMING
- Un lien vers l'avis de décès public ou vers une revue nécrologique.

Il est possible de contacter TEAMING à l'adresse email suivante [info@teaming.net] et par courrier.

En cas de décès d'un Teamer, la personne qui en a connaissance peut contacter TEAMING pour le désinscrire du portail en fournissant les informations ci-dessus à l'adresse suivante :

Teaming
Edificio Testa Sant Cugat
Avda. Alcalde Barnils, 64-68. Módulo D.
Parque Empresarial Sant Joan
08174 Sant Cugat del Vallés (Barcelona)
Espagne

Contenus fournis par les Teamers et les Teaming Managers

Lorsqu'il fournit des contenus sur le portail www.teaming.net, l'utilisateur se déclare propriétaire légitime des droits de propriété intellectuelle et industrielle, ou bien qu'il est autorisé à distribuer et à communiquer publiquement ces informations.

L'utilisateur qui publie des textes et des photographies de tiers sur le portail www.teaming.net déclare les en avoir informés au préalable et avoir reçu leur accord pour les publier sur le portail www.teaming.net.

Cependant, l'utilisateur autorise TEAMING et par conséquent cède expressément à TEAMING les contenus fournis pour qu'ils soient reproduits, distribués et communiqués publiquement sur le site internet. Ils pourront également être exploités sur d'autres médias du secteur, et ce pour une durée indéterminée.

Quoiqu'il en soit, l'utilisateur conserve ses droits de propriété intellectuelle sur les contenus fournis.

TEAMING respecte strictement la législation concernant la protection de la propriété intellectuelle et industrielle, notamment le droit à l'image et le droit à l'honneur des personnes apparaissant sur les photographies, ainsi que sa Politique de confidentialité.

Le Teamer se voit attribuer une fiche personnelle sur laquelle il peut notamment consulter ses données personnelles : les Groupes auxquels il appartient, la somme des dons collectés par le Groupe, l'historique de ses contributions, les informations concernant le Groupe et le projet associé.

TEAMING ne permet pas la diffusion, la gestion ni la communication de contenus qui détérioreraient la qualité du service. Il est interdit de publier des contenus :

- Présumés illicites au regard de la réglementation nationale, européenne ou internationale ou à l'origine d'activités présumées illicites ou allant à l'encontre des principes de la bonne foi.
- Qui ne répondent pas aux critères de qualité de TEAMING.
- Qui portent atteinte aux droits fondamentaux des personnes, cherchent à profiter de la faiblesse de l'utilisateur, constituent un manquement à la courtoisie sur le réseau, dérangent ou peuvent générer des opinions négatives auprès des utilisateurs ou de tiers. Plus particulièrement, à titre indicatif et non limitatif : tout contenu qui porte atteinte aux droits légaux des tiers, qui favorise ou stimule la création, le maintien ou la promotion d'activités liées à la pornographie, à des contenus obscènes ou à la gestion de contacts érotiques. Tout contenu lié à la voyance, au tarot, aux « sciences occultes » et, plus généralement, tout contenu considéré comme inapproprié par TEAMING pour les utilisateurs, et en particulier pour les mineurs, est également interdit.
- Qui, de manière générale, vont à l'encontre des principes de légalité, d'honnêteté, de responsabilité, de protection de la dignité humaine, des mineurs, de l'ordre public, de la vie privée, du consommateur et des droits de propriété intellectuelle et industrielle.

Règles d'utilisation des outils et des espaces de participation réservés aux utilisateurs

La publication de contenus qui incitent de façon manifeste à la haine, au mépris ou à la discrimination fondée sur la naissance, la race, le sexe, la religion, la nationalité, l'opinion ou sur toute autre condition personnelle ou sociale n'est en aucun cas autorisée. De la même manière et quel qu'en soit le motif, toute tentative ayant pour but d'usurper l'identité d'un tiers ou de publier des informations personnelles privées ne sera en aucun cas tolérée.

Tout message contenant des « spams » ou des liens redirigeant l'utilisateur vers des sites n'ayant aucun lien avec le motif de la conversation ne sera pas toléré.

L'utilisateur est responsable de tous ses agissements sur internet, de la même manière qu'il est responsable de ses actes partout ailleurs.

TEAMING se réserve le droit de supprimer, pour quelque motif que ce soit et sans avis préalable, toute information ou contenu généré dans les espaces de participation. TEAMING met également à disposition de tous les utilisateurs un outil permettant de signaler des messages ou des contenus inadaptés en cliquant sur le bouton prévu à cet effet.

TEAMING décline expressément toute responsabilité concernant les contenus hébergés par les utilisateurs, mais prendra les mesures nécessaires afin de répondre aux réclamations et de détecter les possibles activités illicites desdits utilisateurs. TEAMING se réserve expressément le droit d'interrompre, à tout moment et sans avis préalable, de manière temporaire ou définitive, le service de participation proposé à un utilisateur dont les contenus peuvent être considérés comme illégaux, interdits ou simplement inadaptés.

De ce fait, TEAMING se réserve le droit de retirer du site internet, sans avis préalable, lesdits contenus considérés comme allant à l'encontre des valeurs et de l'objet de TEAMING.

TEAMING n'est pas en mesure de contrôler tous les contenus publiés ni d'assumer la responsabilité de ces derniers.

Quoi qu'il en soit, la conformité des contenus publiés selon les principes de qualité de TEAMING et les présentes règles fait l'objet de vérifications régulières.

Pour tout contenu inapproprié rencontré sur le site internet, merci de contacter notre service d'assistance utilisateur à l'adresse suivante : info@teaming.net.

Les utilisateurs des services proposés par TEAMING sont les seuls responsables de l'obtention de tout type d'autorisation, permis ou licence qui s'avèrerait nécessaire à la création et la publication d'un contenu.

Tout utilisateur publiant des contenus qui enfreignent la législation en vigueur, assume l'entière responsabilité des préjudices et conséquences causés par cette infraction et, de ce fait, libère TEAMING de toute responsabilité.

Le Teaming Manager est le seul à pouvoir publier du contenu sur la fiche du Groupe.

La publication de contenus et/ou d'opinions sur la fiche d'un Groupe ou forum auquel l'utilisateur ne participe pas est interdite.

Seuls les Teamers et Teaming Managers peuvent participer au forum de leur Groupe.

Les contenus publiés sur le forum peuvent être supprimés uniquement par le Teaming Manager du Groupe et par ceux qui les ont publiés.

Tout contenu relatif au Groupe publié sur la fiche et/ou le forum est accessible aussi bien aux Teamers qu'aux visiteurs.

La fiche personnelle du Teamer et la fiche personnelle du Teaming Manager sont consultables uniquement par les titulaires desdites fiches.

Exclusion de garanties et responsabilité

Hormis dans les cas expressément décrits dans les Mentions légales et le reste du cadre réglementaire du site internet, TEAMING ne saurait être tenu responsable des dommages et préjudices de quelque nature que ce soit qui pourraient être dus au manque d'exactitude, d'exhaustivité, de mise à jour des contenus ainsi qu'aux erreurs ou omissions dont auraient pu souffrir les contenus de ce site internet ou d'autres contenus accessibles depuis celui-ci. Par ailleurs, TEAMING ne s'engage nullement à vérifier ou surveiller ses contenus et informations.

En outre, TEAMING ne garantit pas la disponibilité, la continuité ni l'infaillibilité du fonctionnement du site internet, et exclut par conséquent, dans la mesure autorisée par la législation en vigueur, toute responsabilité pour les dommages et préjudices de quelque nature que ce soit qui pourraient être dus au manque de disponibilité ou de continuité du fonctionnement du site internet et des services fournis sur celui-ci, ainsi qu'à des problèmes d'accès aux différentes pages ou à celles sur lesquelles sont proposés, le cas échéant, lesdits services.

TEAMING ne saurait être tenu responsable des contenus, données et/ou informations publiés par les utilisateurs du site internet, ni des contenus de sites internet externes accessibles depuis un lien. TEAMING ne garantit notamment pas que les contenus soient véridiques ou qu'ils répondent à un objectif donné ou puissent y contribuer.

TEAMING ne saurait être tenu responsable des opinions exprimées par les utilisateurs par le biais des forums, des communautés, ou des autres outils de participation ou d'expression.

En outre, TEAMING ne saurait faire l'objet de réclamations ou de sanctions pour des dommages et préjudices dont les Teamers et/ou des tiers pourraient être victimes suite au versement des contributions du Groupe par le Teaming Manager, attendu que seule la responsabilité du Teaming Manager est engagée. Par conséquent, TEAMING n'est en aucun cas responsable de la gestion des contributions récoltées ou de la finalité à laquelle elles sont destinées.

TEAMING ne saurait par ailleurs être tenu responsable de quelque question que ce soit se rapportant au Groupe créé par le Teaming Manager.

Protection des données et confidentialité

TEAMING est conscient de l'importance primordiale pour les utilisateurs que les informations personnelles qu'ils transmettent soient traitées de manière responsable. C'est pourquoi TEAMING respecte l'ensemble des règles juridiques applicables sur la protection des données et met en place des mesures de sécurité pour protéger les données de ses utilisateurs.

C'est pourquoi sur Teaming nous avons habilité une page pour que les utilisateurs puissent configurer la confidentialité de leurs données.

Les données qui sont complètement privées et donc accessibles uniquement par l'utilisateur sont les suivantes :

- Adresse email
- Pièce d'identité (DNI, passeport, carte d'identité, numéro de SIRET)
- Date de naissance
- Adresse postale
- Noms et prénoms pour le reçu de dons
- Données bancaires
- Adresse IP lors de l'inscription et de l'accès à la plateforme

Les données qui sont publiques et peuvent être configurées sont les suivantes :

- Noms et prénoms
- Pays
- Province/Département
- Groupes soutenus
- Quantité donnée
- Photographie

Toutes ces données sont rassemblées dans le profil Teaming qui peut également être indexé par Google. L'utilisateur peut définir qu'il ou elle ne souhaite pas que Google indexe ses données par le biais de notre outil interne de paramètres de confidentialité. Cependant, Google peut mettre quelques jours à effectuer le changement.

Il est possible de rendre privées toutes les données publiques par le biais de la page suivante : <https://www.teaming.net/user/edit/privacyPolicy>

La seule exception concerne les noms et prénoms qui sont toujours publics. Il est cependant possible de renseigner un pseudonyme ou des initiales. Il n'est pas non plus possible de rendre privée la photographie, mais elle n'est pas obligatoire. Dans le cas où l'utilisateur ne souhaite pas qu'elle apparaisse, il ou elle peut tout simplement la supprimer ou ne pas la renseigner.

Les noms et prénoms que renseignés pour obtenir le reçu de dons sont totalement privés. Ceux-ci doivent correspondre exactement aux informations contenues dans votre DNI (ou carte d'identité).

Si un tiers, utilisateur ou non, considère que son identité a été usurpée, il doit en informer TEAMING en fournissant les informations suivantes à l'adresse email info@teaming.net :

S'il s'agit d'une personne physique :

- Le nom d'utilisateur de la personne qui a usurpé l'identité (ou l'URL de son profil Teaming)
- Vos noms et prénoms
- Votre nom d'utilisateur sur Teaming (si vous faites partie de la communauté)
- Votre adresse

- Vos numéro de téléphone et adresse email.

S'il s'agit d'une personne morale, ONG, etc. :

- Votre nom
- Le nom de l'entreprise, ONG, etc.
- Le numéro de téléphone et de fax
- L'adresse email
- L'URL de la fiche de Groupe de votre entreprise sur TEAMING
- Le nom de domaine de l'entreprise.

Liens vers des pages de tiers

Dans le but de faciliter l'accès aux informations disponibles sur internet, les contenus publiés par TEAMING comprennent des liens vers des sites appartenant et/ou gérés par des tiers.

TEAMING n'assume aucune responsabilité découlant de la présence de liens entre les contenus du site internet et ceux hébergés hors dudit site ou toute autre mention de contenus extérieurs au site internet. De tels liens ou mentions sont donnés uniquement à titre informatif et n'impliquent en aucun cas le soutien ou l'approbation de Teaming, ni l'existence de relations commerciales ou d'une quelconque relation entre TEAMING et les personnes ou organismes créateurs et/ou gestionnaires de ces contenus ou propriétaires des sites hébergeurs.

Législation applicable et juridiction

Les présentes Mentions légales ainsi que les autres conditions du site internet sont régies par la législation espagnole.

Pour tout litige ou recours envisageable dans le cadre de la prestation des services et des contenus de TEAMING, ainsi que de l'interprétation, l'application, le respect ou le manquement aux présentes dispositions, TEAMING et l'utilisateur renoncent expressément à saisir toute juridiction dont ils pourraient dépendre et à se soumettre à l'arbitrage des tribunaux de Barcelone.

Déductions fiscales

Pour les Teamers résidant en Espagne et en France

En accord avec la législation en vigueur en Espagne, et grâce à l'agrément obtenu auprès de la Direction des Finances Publiques Françaises, TEAMING est une fondation habilitée à délivrer des reçus de dons permettant aux personnes résidant fiscalement en Espagne et en France d'obtenir des allègements fiscaux sur leur déclaration de revenus.

Étant donné que TEAMING sert d'intermédiaire pour les dons (elle se charge de prélever un (1) euro et de l'envoyer ensuite à la cause sociale que le Teamer soutient en particulier), c'est à elle qu'incombe de délivrer le reçu de don, et non pas à la cause sociale à laquelle est destiné le don.

Dans un premier temps, la délivrance de reçus n'est pas automatique. Pour en recevoir un, il faut en faire la demande car TEAMING ne dispose pas de toutes les informations requises par les Trésors publics espagnol et français pour pouvoir déduire le don de sa déclaration de revenus.

En revanche, TEAMING le transmet automatiquement aux personnes qui en ont fait la demande au cours des années précédentes (depuis 2016, pour la déclaration des revenus 2015 en Espagne et depuis 2018, pour la déclaration des revenus 2017). Cependant, si une information est incorrecte, le reçu ne sera pas valable.

En tant que Teamer résidant en Espagne, il est possible de demander le reçu à partir du mois d'août jusqu'à la fin du mois de janvier de l'année suivante. Les dates exactes varient selon l'année et sont communiquées à l'avance par email.

Cette échéance n'est pas définie par TEAMING, mais par le Trésor public espagnol qui demande que les informations sur tous les donateurs de l'année antérieure lui soient transmises à la fin du mois de janvier.

Les informations nécessaires sont les suivantes : prénom(s) et nom(s) de famille ; NIF (numéro d'identification fiscale espagnol) ou bien numéro de carte d'identité (DNI pour les espagnols), numéro d'identification des étrangers en Espagne (NIE), code d'identification fiscale espagnol (CIF) ou numéro de passeport ; adresse, ville, pays et province.

Les informations doivent être strictement identiques à celles qui figurent sur le NIF, DNI, NIE, CIF ou passeport. Cela inclut également les deuxièmes prénoms ainsi que le respect de la langue dans laquelle les informations figurent sur les documents. Si les informations ne coïncident pas exactement, le Trésor public espagnol considère le reçu comme n'étant pas valable.

La déduction fiscale varie selon le statut de la personne, physique ou morale et s'élève au montant prévu par la loi espagnole n°2014-27 du 27 novembre 2014 sur l'Impôt sur les Sociétés.

Dans le cas des personnes physiques :

- Pour les premiers cent cinquante (150) euros versés, le donateur bénéficie d'une déduction fiscale de 50 % sur son don. Pour la déclaration fiscale sur les revenus de l'année 2016 (remplie en 2017), la déduction sera de 75 %.
- Si la somme du don est supérieure à cent cinquante (150) euros, le donateur bénéficie d'une déduction de 27,5 % sur l'excédent des cent cinquante (150) euros. Pour la déclaration fiscale sur les revenus de l'année 2016 (remplie en 2017), la déduction sera de 30 %.
- Nonobstant, si le donateur fait un don pour la troisième année consécutive à TEAMING et qu'il a versé les années précédentes une somme égale ou

supérieure à celle qu'il a versée cette année, il bénéficie d'une déduction fiscale de 32,5 % sur la partie de la somme au-delà des cent cinquante (150) euros. Pour la déclaration fiscale sur les revenus de l'année 2016 (remplie en 2017), la déduction sera de 35 %.

Dans le cas des personnes morales :

- Le pourcentage de déduction fiscale s'élève à 35 %.
- Pour la déclaration fiscale sur les revenus de l'année 2015 (remplie en 2016), si le donateur fait un don pour la troisième année consécutive à TEAMING d'un montant supérieur ou égal à la somme versée cette même année, le pourcentage de déduction fiscale s'élève à 37,5 %. Pour la déclaration fiscale sur les revenus de l'année 2016 (remplie en 2017), la déduction sera de 40 %.
- La base de cette déduction ne pourra excéder 10 % de la base imposable de l'exercice fiscal. Les sommes supérieures à cette limite pourront être déduites sur les dix (10) exercices fiscaux suivants et successifs.

TEAMING ne peut créer qu'un seul reçu par NIF (numéro d'identification fiscale espagnol). Si le donateur possède deux profils, TEAMING ne pourra donc créer qu'un seul reçu pour le profil que le donateur aura choisi.

Une fois le reçu créé, TEAMING ne peut plus modifier les informations. TEAMING demande donc aux utilisateurs de bien vouloir vérifier de manière exhaustive les informations qu'ils communiquent. Tout changement concernant un document officiel peut faire l'objet d'un rejet de la part du ministère des Finances espagnol, qui peut le considérer comme non valide. Il en va de la responsabilité unique et exclusive du Teamer de renseigner ses informations personnelles telles qu'elles sont indiquées sur son NIF (numéro d'identification fiscale espagnol), DNI (document national d'identité espagnol), NIE (numéro d'identification d'étranger en Espagne), CIF (code d'identification fiscale espagnol) ou passeport.

Le Teamer verra apparaître sur sa déclaration fiscale l'ensemble de ses dons à TEAMING. À la fin du mois de janvier, le ministère des Finances espagnol demande à TEAMING de présenter un document dénommé « modèle 182 ». TEAMING indique sur ce document les informations personnelles de ses donateurs ainsi que les sommes qu'ils ont versées. Toutefois, il est conseillé à l'utilisateur de conserver le reçu créé par TEAMING en version PDF en cas de contrôle de sa déclaration fiscale (pour quelque motif que ce soit) afin d'attester de ses dons réalisés via TEAMING.

Dans l'hypothèse où le don TEAMING n'apparaît pas automatiquement sur la déclaration fiscale, l'un de ces trois motifs doit être envisagé :

- Le donateur n'a pas demandé de reçu et TEAMING ne disposait pas de ses informations datant des années précédentes.

- Les informations fournies par le donateur ne coïncident pas avec le NIF (numéro d'identification fiscale espagnol)
- Le donateur a commencé à effectuer des dons via TEAMING cette année et devra donc faire la demande de reçu l'année prochaine.

En tant que Teamer résidant en France, il est possible de demander le reçu durant toute l'année si le Teamer a effectué des dons durant l'année précédente, mais nous ne pourrons pas de le délivrer avant janvier de l'année civile suivante car le montant des dons pourrait évoluer. Si aucun don n'a été effectué durant l'année précédente, il est possible de demander le reçu à partir du 1er janvier de l'année suivante.

Les informations nécessaires sont les suivantes : nom de famille ; prénom(s), et numéro du document d'identité (carte d'identité ou numéro de TVA) ; adresse, code postal et commune.

Nous recommandons que les informations soient strictement identiques à celles qui figurent sur le document officiel d'identité. Cela inclut également les deuxièmes et troisièmes prénoms car si les informations ne coïncident pas exactement, le Trésor public français pourrait considérer le reçu comme n'étant pas valable.

La déduction fiscale varie selon le statut de la personne, physique ou morale et s'élève au montant prévu par le Code Général des impôts, articles 200 relatif aux particuliers et 238 bis relatif aux sociétés.

Dans le cas des personnes physiques :

- Le donateur bénéficie d'une déduction fiscale de 66 % sur son don.
- La somme de base de cette déduction ne pourra pas excéder les 20 % de la base imposable de tes revenus durant la période considérée pour les impôts. Lorsque le montant des dons dépasse la limite de 20 % du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Dans le cas des personnes morales :

- Les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôts de 60 %.
- La base de cette déduction ne pourra pas excéder les 5 % du chiffre d'affaires hors taxes. Lorsque le montant des dons dépasse la limite de 5 % du chiffre d'affaires, l'excédent est reporté sur les 5 exercices suivants et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

TEAMING ne peut créer qu'un seul reçu par profil (lié à un email). Si le donateur possède deux profils, il ou elle devra se connecter à chaque profil et télécharger son reçu correspondant à ce profil depuis la section de reçus de dons.

Une fois le reçu créé, TEAMING ne peut plus modifier les informations. TEAMING demande donc aux utilisateurs de bien vouloir vérifier de manière exhaustive les informations qu'ils communiquent. Tout changement concernant un document officiel peut faire l'objet d'un rejet de la part du ministère des Finances français, qui peut le considérer comme non valide. Il en va de la responsabilité unique et exclusive du Teamer de renseigner ses informations personnelles telles quelles sont indiquées sur son document d'identité.

Nous conseillons à l'utilisateur de conserver le reçu créé par TEAMING en version PDF en cas de contrôle de sa déclaration fiscale (pour quelque motif que ce soit) afin d'attester de ses dons réalisés via TEAMING.

3. Conditions d'utilisations pour le Teaming Manager

Création d'un Groupe

Le Teaming Manager est le Teamer responsable d'un Groupe, suite à la création d'un Groupe ou à sa désignation par un autre Teaming Manager.

Lorsqu'un Teaming Manager crée un Groupe, il est le premier à devoir s'engager à verser un (1) euro par mois à un projet déjà validé ou à un projet en attente de confirmation.

Le nombre minimum de Teamers composant un Groupe est d'un (le Teaming Manager lui-même). Il n'y a aucun nombre maximal d'utilisateurs par Groupe.

Il n'y a pas non plus de nombre maximal de Teaming Managers par Groupe.

Un Teamer peut être Teaming Manager de plusieurs Groupes simultanément.

Inscription en tant que Teaming Manager

Afin de créer un Groupe, l'utilisateur doit préalablement s'inscrire comme utilisateur puis en tant que Teaming Manager via le formulaire d'inscription du Groupe.

Dans le formulaire d'inscription pour devenir utilisateur, les informations suivantes à renseigner revêtent un caractère obligatoire :

- Nom(s) et prénom(s)
- Adresse email
- Mot de passe
- Province/département

Les informations suivantes à communiquer sont optionnelles : date de naissance et ville.

Dans le formulaire pour devenir Teaming Manager, seront demandés :

- Le DNI (ou carte nationale d'identité) du Teaming Manager (si compte courant lié).
- Coordonnées bancaires : numéro de compte bancaire du Teaming Manager (IBAN) ou de carte de débit/crédit. Ces informations seront demandées uniquement dans le cas où l'utilisateur ne s'est pas inscrit au préalable comme Teamer.

Informations relatives au Groupe (lors de l'inscription ou a posteriori) :

- Nom du Groupe
- Description du Groupe
- Informations du titulaire du compte bénéficiaire du projet
- Numéro du compte bancaire (IBAN) du projet bénéficiaire des dons

S'il le souhaite, le Teaming Manager peut : ajouter une photo, indiquer le type de Groupe dont il s'agit, indiquer les rubriques du Groupe, la zone géographique ainsi que publier des traductions des données principales.

Le Teaming Manager peut associer au Groupe un projet auquel la somme des dons collectés est destinée dès la création dudit Groupe ou différer le choix du projet qui sera soutenu. Si tel est le cas, le virement correspondant aux dons ne peut être effectué tant que le projet du Groupe n'a pas été défini et publié, ce qui n'empêche nullement d'autres Teamers de rejoindre le Groupe.

Le projet peut être choisi par l'ensemble des Teamers ou seulement par le Teaming Manager.

Lorsqu'il rend le projet du Groupe public, le Teaming Manager doit renseigner les informations obligatoires suivantes : nom du projet, description et bénéficiaire. Il peut en outre fournir des informations relatives au site internet du projet, des photos, des vidéos et des documents. Les autres Teamers sont informés de la publication dudit projet par email.

Pour assumer la fonction de Teaming Manager, l'utilisateur doit accepter expressément les Conditions générales d'utilisation du Teaming Manager et autoriser TEAMING à prélever un (1) euro par mois sur son compte bancaire ou sa carte de débit/crédit.

Actions

Le Teamer qui assume la fonction de Teaming Manager peut, outre celles lui incombant du fait de son statut de Teamer, réaliser les actions suivantes :

- Administrer et contrôler la fiche du Groupe.
- Modifier les informations du Groupe.
- Créer un thème sur le forum de son ou ses Groupe(s).
- Inviter d'autres Teamers à devenir Teaming Manager.
- Décider seul du projet auquel les contributions sont destinées et le publier en renseignant les informations relatives au titulaire du compte bancaire bénéficiaire : nom(s) et prénom(s), pièce d'identité, numéro de compte bancaire ; ou permettre à l'ensemble des Teamers du Groupe de choisir le projet bénéficiaire.
- Renoncer au projet et en choisir un nouveau.
- Effectuer le virement au bénéficiaire.
- Inviter des tiers à rejoindre le Groupe.
- Consulter les informations relatives aux membres du Groupe : informations relatives aux Teamers (uniquement les informations publiques et en aucun cas les coordonnées bancaires, carte d'identité ou email), historique des paiements, nombre de Groupes auxquels ils participent, somme des contributions, dons réalisés, erreurs de paiement éventuelles et désinscription.
- Choisir le nom du Groupe.

Obligations et responsabilités

L'utilisateur qui devient Teaming Manager assume les obligations et responsabilités suivantes :

- Être le premier à faire un don d'un (1) euro par mois au Groupe.
- Fournir et publier des informations actualisées sur le projet que finance le Groupe.
- Mettre à jour les données du Groupe.
- Assurer une communication fluide entre les Teamers de son Groupe.
- Effectuer toutes les communications importantes au sein du Groupe grâce au forum ou à la messagerie interne.
- S'engager à être transparent dans toutes ses actions.
- Assurer le versement des paiements au bénéficiaire, c'est-à-dire, réaliser le don.
- Décider de changer de projet associé au Groupe, auquel cas, le Teaming Manager doit en informer les Teamers de son Groupe qui ont alors 48 heures pour s'y opposer.
- Répondre à toutes les interrogations des Teamers du Groupe lorsque ceux-ci ont des questions ou des doutes.
- S'engager activement au sein du Groupe et ne pas le négliger.
- Ne pas abandonner ni se désinscrire d'un Groupe s'il en est l'unique Teaming Manager. Le cas échéant, il doit au préalable désigner un successeur parmi les Teamers du Groupe.
- Ne pas quitter un Groupe avant que le montant recueilli n'ait été versé au projet et que le solde disponible soit de zéro (0) euro.
- Accepter à tout moment la politique et les conditions d'utilisation de TEAMING.
- Répondre à toute question relative au Groupe et aux contributions à destination du projet bénéficiaire.

Lorsqu'il y a plus d'un Teaming Manager par Groupe, chaque Teaming Manager est soumis aux mêmes obligations et responsabilités.

Erreur de paiement du Teaming Manager

Selon le moment où le Teaming Manager effectue le prélèvement des contributions, les erreurs suivantes peuvent survenir :

Erreur concernant la domiciliation d'un paiement suite à la création d'un Groupe :

- Si l'erreur survient au moment de la création d'un Groupe, TEAMING bloque les options de paiement du Teaming Manager (envoi du don) et en informe ce dernier.
- Si le Teaming Manager est le seul Teamer du Groupe et que, par conséquent, le solde est à zéro (0) euro, le Groupe peut être supprimé sans consultation préalable du Teaming Manager. Ainsi, un Groupe Teaming ne comptant aucun Teamer (pas même le Teaming Manager) et dont le solde s'élève à zéro (0) euro peut être supprimé par TEAMING.
- Au bout de la troisième erreur de paiement consécutive, le Teaming Manager sera informé de sa désinscription.

Erreur ponctuelle de paiement lorsque l'historique de paiement du Teaming Manager est bien tenu :

- Dans le cas où une erreur de paiement ponctuelle survient sur le compte d'un Teaming Manager qui n'en a jamais présenté, la procédure est la même que lorsque l'historique de paiement d'un Teamer contient des erreurs de paiement. (Voir le point « Désinscription d'un Teamer d'un Groupe »)
- Dans l'hypothèse où une seconde erreur de paiement consécutive se produirait, TEAMING bloque les options de paiement.
- À la troisième erreur de paiement consécutive, le Teaming Manager est informé par email de sa désinscription et la gestion du Groupe lui est retirée.

Inactivité du Teaming Manager

Le Teaming Manager est considéré inactif lorsqu'il n'a pas réalisé d'action sur le Groupe ou sur TEAMING depuis un (1) mois, ou lorsqu'il fait l'objet d'une plainte d'un Teamer dudit Groupe.

Dans cette éventualité, TEAMING envoie un email au Teaming Manager pour l'avertir de la situation.

Après deux (2) mois d'inactivité ou de plaintes répétées, TEAMING envoie un email au Teaming Manager pour l'informer qu'il dispose d'une période de trois (3) mois pour remédier à la situation sous peine d'être désinscrit.

Désinscription du Teaming Manager

Le Teaming Manager ne peut se désinscrire qu'après avoir désigné un nouveau Teaming Manager parmi les Teamers du Groupe. Pour ce faire, il doit manifester son intention de quitter le Groupe.

Un Teaming Manager peut être désinscrit d'un Groupe pour les raisons suivantes :

- **Destitution de son statut de Teaming Manager** : dans l'hypothèse où un Groupe est géré par plusieurs Teaming Managers, chacun d'entre eux a la possibilité d'en destituer un autre :
 - Il s'agit une action unilatérale.
 - L'ancien Teaming Manager concerné peut entrer en contact avec le portail pour faire part de ses objections.

- **Désinscription définitive du portail** : dans l'éventualité où le Teaming Manager souhaite se désolidariser d'un Groupe, il peut se désinscrire à partir de son menu utilisateur privé.
 - Si le Groupe est géré par un seul Teaming Manager, celui-ci peut accéder à la liste des Teamers et en désigner un autre. Il ne peut pas quitter le Groupe avant d'avoir nommé ou trouvé un remplaçant.
 - Si le Groupe est géré par plusieurs Teaming Managers, il peut se désinscrire du Groupe et/ou du site internet depuis son menu privé.

- **Erreur de paiement du Teaming Manager** : dans l'hypothèse où le Teaming Manager effectue trois (3) erreurs de paiement consécutives, TEAMING le désinscrit automatiquement.

- **Teaming Manager inactif** : si un Teaming Manager ne s'est pas reconnecté sur le site internet et n'a réalisé aucune action pendant trois (3) mois à compter de la création d'un Groupe, TEAMING peut le désinscrire.

Dissolution d'un Groupe

Le Teaming Manager dispose d'un formulaire de contact permettant de dissoudre le Groupe. Cependant, cette action ne peut être effectuée de façon automatique.

Si un Teaming Manager demande à TEAMING de dissoudre un Groupe, TEAMING vérifiera si le compte du Groupe présente un solde disponible ou non. TEAMING ne peut dissoudre un Groupe que lorsque ce dernier n'a plus de solde disponible à verser à un projet.

A) Si le Groupe dispose toujours d'un solde disponible en attente de versement à un projet, la procédure est la suivante :

- Le Teaming Manager est tenu de proposer à un autre membre de devenir Teaming Manager (uniquement s'il n'y a qu'un (1) seul Teaming Manager dans le Groupe).
- Dans le cas où il serait impossible de désigner un autre Teaming Manager, le Teaming Manager actuel est tenu de verser le don à un projet social.
- Deux cas de figure sont alors possibles :
- Si un projet est associé au Groupe : le Teaming Manager doit verser le total de la somme cumulée à ce projet.
- Si le Groupe n'a pas de projet associé : le Groupe doit s'associer à un projet et lui verser le total de la somme cumulée.

B) Si le Groupe ne possède plus de solde disponible en attente de versement à un projet, la procédure est la suivante :

- S'il s'agit d'un Groupe qui n'a ni historique, ni Teamer, il sera dissout automatiquement suite à la demande du Teaming Manager.
- S'il s'agit d'un Groupe qui possède un historique et des Teamers, TEAMING l'invitera à proposer le statut de Teaming Manager à d'autres Teamers du Groupe.

- S'il s'agit d'un Groupe qui ne possède pas de solde disponible et ne parvient pas à nommer un Teaming Manager, TEAMING procédera à la dissolution du Groupe.

Groupes sans Teaming Manager

Il est possible qu'un Groupe qui avait initialement choisi un ou plusieurs Teaming Manager se retrouve sans Teaming Manager en raison des circonstances suivantes :

- Expulsion par TEAMING du Teaming Manager pour des motifs légaux (en cas de fraude, erreurs de paiement, blanchiment de capitaux, terrorisme, etc.)
- Inactivité du Teaming Manager au sein du Groupe (lorsque le Teaming Manager ne réalise aucune action dans le Groupe pendant un (1) mois ou si une plainte a été émise par l'un des Teamers du Groupe).
- Erreurs de paiement provoquées plusieurs fois par le Teaming Manager : trois (3) erreurs de paiements successives ou une (1) erreur de paiement injustifiée lors sur le premier relevé. Autrement dit, le Teaming Manager a arrêté d'apporter son soutien à cette cause.

Dans les cas cités précédemment, TEAMING peut reprendre le contrôle du Groupe.

Les Groupes dont le Teaming Manager est inactif peuvent se retrouver dans les cas de figure suivants :

- Lesdits Groupes n'ont pas de solde disponible.
- Ils n'ont ni solde disponible, ni Teamers (le seul membre du Groupe étant le Teaming Manager).
- Ils possèdent un solde disponible et sont composés de plusieurs Teamers.

Groupes sans solde disponible

Dans le cas où le Groupe vient juste d'être créé et que le Teaming Manager est déclaré en situation d'erreur de paiement lors du premier relevé et ce, sans justification (absence de fonds, carte expirée, carte volée ou changement de compte courant), le Groupe est dissout, de manière arbitraire, par TEAMING.

Exception faite du premier relevé, et que le Groupe n'a pas de solde disponible car les fonds ont déjà été versés, TEAMING prendra contact avec le Teaming Manager. En cas de non réponse de ce dernier, TEAMING se réserve le droit de dissoudre le Groupe.

Groupes avec solde disponible

Dans le cas où le Groupe dispose d'un solde disponible, TEAMING préviendra le Teaming Manager à trois (3) reprises. Si TEAMING ne reçoit aucune réponse de sa part après la troisième relance, TEAMING lancera la procédure permettant aux Teamers restants de désigner un nouveau Teaming Manager. Dans le cas où aucun Teamer n'accepte d'assumer ce rôle au sein du Groupe ou si le Teaming Manager est l'unique Teamer, le Groupe sera fermé et le solde reversé à la Fondation Teaming.

La Fondation Teaming s'engage à utiliser ces fonds pour le bien de la communauté, en les investissant dans l'amélioration de la plateforme ou en les reversant à des causes sociales.

En cas d'expulsion pour des motifs légaux

Les Groupes dont les Teaming Managers ont été expulsés pour des motifs légaux feront l'objet d'une enquête. Si la cause sociale n'est pas impliquée dans la procédure judiciaire, les fonds seront reversés à ladite cause et il sera demandé aux Teamers restants de désigner un Teaming Manager. Dans le cas où personne n'accepte d'assumer ce rôle ou qu'il ne reste plus aucun Teamer, le Groupe sera dissout.

Si la cause sociale est impliquée dans la procédure judiciaire, nous demanderons aux Teamers s'ils souhaitent reverser les fonds à une cause sociale semblable ou à la Fondation Teaming. Après consultation, le Groupe sera dissout. Dans le cas où il ne resterait plus aucun Teamer, les fonds seront reversés à la Fondation Teaming.

Prérequis pour collecter des fonds sur Teaming

Toutes les causes et organismes à but non lucratif et social peuvent récolter des fonds sur Teaming, y compris les particuliers qui collectent des fonds pour soutenir une action particulière.

Afin de déterminer si une cause sociale peut récolter des fonds via la plateforme, TEAMING prend en compte :

- La gestion du Groupe et des fonds par le Teaming Manager.
- La nature de la cause.

Les éléments suivants ne peuvent en aucun cas être pris en compte ni constituer un motif de blocage d'un Groupe :

- L'idéologie, la race, la religion, la nationalité, ou toute autre caractéristique propre au Teaming Manager. Seule la gestion du Groupe importe, à l'exception de délits avérés (condamnation effective pour fraude, terrorisme ou autre condamnation similaire).

- L'idéologie, la race, la religion, la nationalité, ou toute autre caractéristique propre aux Teamers qui appartiennent au Groupe.

Prérequis pour l'administration du Groupe par le Teaming Manager

L'administration du Groupe par le Teaming Manager doit respecter la Déclaration internationale des principes éthiques en collecte de fonds publiée par l'Asociación Española de Fundraising, ainsi que le Code de déontologie pour le développement de la collecte de fonds en Espagne. Toute infraction à l'un des documents précités peut conduire au blocage du Groupe ou à la désignation d'un autre Teaming Manager.

À toutes fins, nous considérons le Teaming Manager comme un collecteur de fonds qui est dévoué à la cause ou à l'organisme pour lequel il lève des fonds. Ainsi, tout changement relatif au projet bénéficiaire doit être soumis à l'approbation préalable des donateurs. En l'absence d'accord avec les donateurs, la cause prévaut sur le Teaming Manager.

Prérequis concernant la nature de la cause

La nature d'un Groupe peut être diverse (aide sociale, recherche médicale, culture, protection des animaux etc.), la seule exigence étant qu'elle soit à but non lucratif.

La cause doit revêtir un intérêt social et ne rechercher aucun profit économique. Cela signifie qu'hormis les coûts structurels de base de certains organismes qui, selon la législation en vigueur, ne peuvent excéder 30 %, les fonds collectés sont destinés dans leur intégralité au projet bénéficiaire.

TEAMING ne peut accepter de Groupes :

- Qui sont à but lucratif tout en générant un bien social, comme dans certains cas d'entrepreneuriat social.
- Qui financent ou soutiennent explicitement des activités illégales, criminelles ou illicites.
- Qui financent des projets personnels ne répondant pas à des besoins élémentaires ou d'assistance. Par exemple : un mariage, une voiture personnelle, un voyage de fin d'études, etc.
- Qui sont des entreprises, à quelque étape que ce soit, de la planification à l'exploitation en passant par l'incubation et le développement de leurs activités.
- Qui sont des partis politiques, mouvements ou quelque entité que ce soit à finalité politique. Cela inclut également les organismes dont l'un des domaines d'action est politique, bien que les autres ne le soient pas.
- Qui ont pour activité, principale ou secondaire, la défense ou la mise en œuvre d'une idéologie particulière.
- Qui contredisent de quelque façon que ce soit la Déclaration internationale des droits de l'homme des Nations unies.

Autres motifs secondaires qui peuvent entraîner le blocage ou la non-acceptation du Groupe :

- Si l'authenticité d'un Groupe ne peut être établie, TEAMING met en œuvre des actions d'ingénierie sociale pour s'assurer de la légitimité d'un Groupe. Dans l'hypothèse où cela ne suffirait pas, des documents seront demandés au Teaming Manager du Groupe. S'il est dans l'incapacité de les fournir, le Groupe sera bloqué.
- Si un Groupe est dénoncé. Dans l'hypothèse où quelqu'un dénonce un Groupe avec des preuves tangibles à l'appui, il est de la responsabilité du Teaming Manager de démontrer l'inexactitude des accusations. Avant d'être bloqué, le Groupe est suspendu pendant toute la procédure.
- Si le Groupe fait l'objet d'une publicité incorrecte, c'est-à-dire par le biais d'envois massifs d'invitations à des Teamers d'autres Groupes, que ce soit via la messagerie interne ou le forum d'un autre Groupe. Le fait qu'un Teaming Manager rejoigne un Groupe dans le seul but de promouvoir sa propre cause sur le forum ou la messagerie interne pour s'en désinscrire aussitôt, est considéré comme particulièrement grave par TEAMING, hormis si un utilisateur est Teaming Manager de plusieurs Groupes et décide de promouvoir son projet auprès de ses différents Groupes. TEAMING envoie alors un premier avertissement au Teaming Manager responsable. Au second avertissement, TEAMING bloque immédiatement le Groupe.
- Si les demandes de renseignements de TEAMING restent sans réponse. Dans certains cas, l'équipe de TEAMING peut contacter un Teaming Manager pour lui demander plus d'informations sur le Groupe, pour tout impératif légal ou question relative à la politique d'utilisation de TEAMING. Cette liste d'exemples n'est pas exhaustive. Le Teaming Manager se doit de répondre à l'équipe de TEAMING.

Peut-on uniquement accepter des causes et des projets sociaux soutenus par une ONG ?

Non, il n'est pas nécessaire d'avoir le statut d'organisme à but non lucratif pour créer un Groupe Teaming. Toute personne ou collectif peut créer un Groupe Teaming pour soutenir une cause particulière ou un projet social concret. À titre d'exemple, les employés d'une entreprise peuvent créer un Groupe Teaming pour soutenir un projet du HCR ou de toute autre ONG. Il n'est pas non plus nécessaire de soutenir une ONG, il est également possible de soutenir des cas particuliers concrets qui ont besoin de soutien.

Changement de Groupe du Teaming Manager

Le Teaming Manager ne peut quitter son statut de Teaming Manager et devenir Teamer ou Teaming Manager d'un autre Groupe que si, et seulement si, il cède son titre à un autre Teamer.

S'il a été démis de ces fonctions de Teaming Manager par TEAMING, il ne peut devenir Teaming Manager d'un autre Groupe. Si l'utilisateur est Teaming Manager de plusieurs Groupes, la mauvaise gestion de certains Groupes entraînera sa désinscription comme Teaming Manager dans le reste des Groupes dont il est Teaming Manager.

Clôture ou changement de projet

Un projet associé à un Groupe peut prendre fin sans répercussion sur le Groupe, qui peut continuer à fonctionner sans projet associé.

- **Clôture ou changement de projet en faisant un don** : Si un Teaming Manager décide de mettre fin au projet et de laisser le Groupe sans projet associé ou de changer de projet alors qu'un don a déjà été fait, l'historique des projets auxquels le Groupe a participé est conservé et visible sur la fiche du Groupe. Les Teamers du Groupe en sont alors informés.
- **Clôture ou changement de projet sans faire de don** : De même, le Teaming Manager peut changer le projet d'un Groupe ou y mettre fin sans qu'aucun don n'ait été réalisé. Dans ce cas, les Teamers seront prévenus par email et devront donner leur accord.

TEAMING supprimera alors le projet, qui ne pourra être relancé. Toutes les données relatives au projet seront supprimées du Groupe.

Don au projet

Le Teaming Manager est responsable du virement des fonds depuis TEAMING à destination du compte bénéficiaire de ladite cause. L'argent récolté est collecté sur les comptes de TEAMING et est associé au Groupe jusqu'à ce que le Teaming Manager effectue le virement des fonds. Pour ce faire, il peut accéder au formulaire de demande de virement depuis la fiche du Groupe et depuis le menu « Editer le Groupe » – option « Effectuer le virement au projet » dans les deux cas.

L'argent récolté au cours d'un mois donné ne peut être viré avant le 25 du mois, à l'issue de la période pendant laquelle les rejets de paiement sont les plus fréquents. Cependant, l'argent récolté au cours des mois précédents peut être viré à tout moment durant le mois en cours. En d'autres termes, le montant est conservé vingt-cinq (25) jours à partir du moment où il est ajouté à la collecte de fonds du Groupe (1^{er} jour du mois) jusqu'à ce qu'il puisse être viré.

Les informations suivantes sont nécessaires pour effectuer un virement :

- Nom du titulaire du compte
- IBAN
- Pays de domiciliation du compte
- Document officiel et en cours de validité sur lequel le nom du titulaire du compte et le numéro de compte bancaire sont vérifiables.
- Document d'identité officiel et en cours de validité du Teaming Manager.

L'équipe de TEAMING valide manuellement chacun des virements qui sont réalisés pour vérifier la validité du format et du contenu des documents ainsi que leur cohérence avec la cause finale à laquelle les fonds sont destinés. De son côté, le Teaming Manager s'engage à envoyer des documents valides.

Les fonds sont transférés sur le compte indiqué le jour ouvré suivant la validation.

Une fois le virement validé, il n'est plus nécessaire de préciser à nouveau ces informations pour les demandes ultérieures de virement. Le compte bancaire indiqué et le Teaming Manager désigné seront enregistrés et validés.

En cas de modification du compte bancaire bénéficiaire ou de changement de Teaming Manager en charge du versement, il sera nécessaire de fournir à nouveau les documents et d'effectuer le processus de validation.

Le Teaming Manager peut annuler le virement tant qu'il n'a pas été validé.

L'équipe de Teaming peut déclarer un virement non valide si elle ne parvient pas à vérifier les informations fournies ou si certains des prérequis indiqués précédemment ne sont pas respectés. Le Teaming Manager devra y remédier et tous les Teaming Managers du Groupe en seront informés.

Si nécessaire, l'équipe de Teaming peut décider de procéder à l'annulation d'un virement.

Les Teamers sont informés par email chaque fois que les fonds récoltés sont versés et les virements validés. Le nom du titulaire du compte ainsi que les quatre (4) derniers chiffres du numéro de compte apparaissent sur cet email. Le processus de validation préalable du virement est effectué en toute transparence pour les Teamers. Ils disposent cependant dans cet email d'un lien qui les redirigera vers l'onglet « Contact » du site dans l'hypothèse où ils souhaitent effectuer une réclamation ou un signalement.

Accès aux informations personnelles

Le Teaming Manager a accès à certaines informations personnelles des Teamers dont : leurs noms et prénoms, l'historique des contributions au Groupe, les erreurs de paiement des Teamers et leurs désinscriptions. Il n'a en aucun cas accès aux coordonnées bancaires ou aux numéros de carte d'identité.

Être promu Teaming Manager

Un Teaming Manager peut promouvoir un Teamer de son Groupe afin de lui transmettre le statut de Teaming Manager.

La procédure est la suivante :

1. Le Teamer reçoit un message et/ou une notification.
2. Il doit confirmer en répondant au message ou à partir de son compte personnel qu'il accepte ce nouveau statut.
3. Il accepte les Conditions d'utilisation du Teaming Manager.
4. Il envoie un message à tous les autres membres du Groupe.

4. Droits de la propriété intellectuelle et industrielle

Consulter les droits de la propriété intellectuelle et industrielle

Copyright © 2011 – FUNDACIÓN TEAMING - Tous droits réservés

Tous droits d'exploitation réservés.

Ce site internet est régi par la législation espagnole et protégé par la législation nationale et internationale de la propriété intellectuelle et industrielle.

Les textes, graphismes, images, bases de données, logos, structures, marques et tout autre élément dudit site internet sont protégés par les droits de propriété intellectuelle et industrielle de TEAMING et/ou des tiers titulaires des mêmes droits ayant dûment autorisé l'inclusion de ces éléments sur le site internet, soit par l'envoi du formulaire d'inscription, soit par un contrat de cession de droits d'exploitation qu'ils ont conclu avec TEAMING.

Toute reproduction, transmission, adaptation, traduction, modification, communication au public ou toute autre exploitation en totalité ou en partie des contenus dudit site internet, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (électronique, mécanique ou autre), est strictement interdite, sauf autorisation préalable et écrite de TEAMING ou des tiers propriétaires. Toute violation de ces droits peut donner lieu à des poursuites civiles ou pénales extrajudiciaires ou judiciaires.

La légitimité des droits de propriété intellectuelle ou industrielle correspondant aux contenus fournis par les utilisateurs relève de la responsabilité exclusive de ces derniers.

Afin de préserver les éventuels droits de propriété intellectuelle, dans le cas où un utilisateur ou un tiers estime qu'il y a eu violation de ses droits légitimes par l'introduction d'un certain contenu sur le site internet, il doit en faire part par écrit à l'adresse suivante : Fundación Teaming (Teaming), Edificio Testa – Avda. Alcalce Barnils, 64-68, D 08174 Sant Cugat del Vallès (Barcelona) Espagne, en indiquant :

- Les informations personnelles permettant d'identifier l'intéressé titulaire des droits qui auraient été violés. Si la plainte est déposée par un tiers, il est dans l'obligation de présenter la procuration qui lui a été donnée.
- Les contenus protégés par les droits de la propriété intellectuelle et leur emplacement sur le site internet.
- L'accréditation de l'existence, de la détention et de la validité desdits droits de la propriété intellectuelle.
- Une déclaration expresse dans laquelle l'intéressé assume la responsabilité de la véracité des coordonnées et informations fournies dans le courrier dont il est ici question.

Configuration légale du site internet



5. Politique de protection des données

Droit à l'information

La présente politique de protection des données régit l'accès et l'utilisation des services du site www.teaming.net, (ci-après, le « site internet ») que TEAMING met gratuitement à la disposition des utilisateurs (ci-après, les « utilisateurs ») naviguant sur internet et potentiellement intéressés par ses services et contenus.

Conformément à la loi organique espagnole 15/1999 du 13 décembre 1999 sur la Protection des Données personnelles (ci-après, LOPD), la Fondation Teaming, en tant que titulaire du site internet, informe l'utilisateur de l'existence de fichiers de données personnelles créés par ce dernier et placés sous sa responsabilité.

Objectif

Les coordonnées des utilisateurs inscrits par le biais des formulaires disponibles à cet effet sur www.teaming.net sont recueillies par TEAMING pour les fins suivantes :

- Participer à un ou plusieurs Groupes, créés sur TEAMING par un Teaming Manager, en versant mensuellement un (1) euro dans le but de reverser les fonds à un projet défini ou à définir.
- Encourager les idées et rendre publique sa participation ainsi que l'initiative du portail www.teaming.net à d'autres utilisateurs et/ou à des tiers.
- Informer les utilisateurs ou les visiteurs sur leurs Groupes et projets ainsi que sur d'autres projets sociaux.
- Partager des contenus, des opinions et des expériences liées à des projets solidaires, à du volontariat, à des ONG et à des fondations.
- Insérer du contenu relatif au Groupe.
- Créer un Groupe sur le portail TEAMING et devenir Teaming Manager de ce dernier.
- Transmettre des messages électroniques promotionnels et d'information sur le secteur et sur les autres secteurs énoncés au point 5.5 de la présente Politique de confidentialité.

Caractère obligatoire ou facultatif des informations fournies par l'utilisateur et véricité des données

Les champs non indiqués comme facultatifs dans le formulaire d'inscription à remplir par l'utilisateur sont strictement nécessaires pour répondre à sa demande d'inscription. Les champs restants sont facultatifs.

L'utilisateur garantit que les données personnelles transmises à TEAMING sont exactes et qu'il assume la responsabilité de communiquer toute modification de celles-ci.

L'utilisateur garantit que toutes les informations personnelles renseignées sont exactes, à jour, et qu'elles correspondent à la situation actuelle de ce dernier. L'utilisateur doit toujours veiller à tenir ses informations à jour. L'utilisateur est considéré comme l'unique responsable de l'inexactitude ou du caractère erroné des données fournies ainsi que des préjudices que cela peut causer à TEAMING ou à des tiers lors de l'utilisation des services proposés.

Pour pouvoir participer à un Groupe en tant que Teamer, il est obligatoire de finaliser l'inscription en renseignant les différentes informations personnelles obligatoires demandées dans le formulaire d'inscription.

Les informations personnelles obligatoires renseignées par les utilisateurs dans le formulaire d'inscription initial (nom, prénom et adresse mail) sont publiques.

Les autres informations personnelles obligatoires renseignées dans le formulaire d'inscription pour devenir Teamer (date de naissance, historique des contributions au Groupe, Groupes auxquels l'utilisateur participe) ne seront visibles que par le Teaming Manager dans le seul but d'administrer le Groupe.

Le Teamer consent expressément à ce que le Teaming Manager ait accès aux informations relatives à son statut de membre du Groupe, ainsi qu'à ses nom(s) et prénom(s), historique de contributions au Groupe, date de naissance et erreurs de paiement.

En outre, le Teamer consent expressément à ce que TEAMING communique ses informations personnelles relatives à la demande de virement ou de prélèvement bancaire à la banque Banco Sabadell ou à tout autre établissement bancaire impliqué dans le processus bancaire lié au prélèvement ou au virement.

En remplissant le formulaire et en cliquant pour envoyer ses informations, l'utilisateur certifie avoir lu et accepté explicitement les présentes Mentions légales, et donne son consentement exprès et éclairé à l'exploitation de ses informations personnelles conformément aux utilisations indiquées et aux services proposés par TEAMING.

L'utilisateur consent expressément à ce que TEAMING puisse exploiter ses photographies et contenus conformément aux fins indiquées, ainsi qu'à leur cession à d'autres médias ayant un lien avec le projet ou à des structures qui se consacrent à l'aide sociale.

Informations personnelles renseignées par des mineurs

Selon le nouveau Règlement Général Européen sur la Protection des Données, les mineurs de moins de 16 ans requièrent une autorisation parentale pour pouvoir utiliser des sites Internet comme le nôtre, même si les législations des Etats membres peuvent prévoir un âge

inférieur à 16 ans sans descendre en deçà de 13 ans. Par exemple, dans le cas français, cet âge est maintenu à 16 ans.

Par conséquent, il est interdit aux mineurs de moins de 16 ans (sauf si leur pays de résidence a une norme inférieure à 16 ans) de s'inscrire sur Teaming sans avoir obtenu l'accord d'au moins l'un de leurs parents qui se chargera alors de nous envoyer une autorisation explicite.

Pour autoriser un mineur à s'inscrire sur Teaming, nous aurons besoin de : un document signé mentionnant ladite autorisation (figureront également les données du mineur et l'adresse email utilisée pour s'inscrire), une copie ou photographie de la carte d'identité du père, mère ou tuteur. Dans le cas où les parents sont divorcés ou séparés, nous aurons également besoin d'un justificatif d'autorité parentale. Si la garde est partagée, nous aurons besoin de l'autorisation des deux parents.

Communications électroniques

Le fait de remplir et d'envoyer le formulaire électronique de www.teaming.net suppose le consentement exprès de l'utilisateur à recevoir une lettre d'information comprenant les actualités, nouveautés et informations principales de Teaming.

L'utilisateur peut choisir les emails qu'il ou elle souhaite recevoir ou non. Ils peuvent être configurés un par un.

Teaming met à disposition un service de messagerie interne qu'il est possible de configurer ou désactiver.

Les seuls emails qui ne peuvent pas être soumis à cette configuration sont ceux considérés indispensables au fonctionnement du système : inscription, mot de passe oublié, reçu de dons, virement des fonds, participation à un nouveau Groupe ou désinscription d'un Groupe.

Tout utilisateur qui le sollicite peut s'inscrire depuis ce menu à un envoi ponctuel par email de lettres d'information portant sur les nouveaux Groupes créés, les commentaires et les avis sur son Groupe, le montant actuel de ses contributions et le départ du Teaming Manager du Groupe. Une fois l'outil disponible, l'utilisateur pourra modifier ses options et se désabonner de ces lettres d'information depuis ledit menu personnel.

Une fois l'outil disponible, l'utilisateur pourra modifier ses options et se désabonner de ces bulletins depuis ledit menu personnel.

Pour désactiver l'envoi d'emails, l'utilisateur a à disposition un menu personnel pour éditer ses options. Cette section est accessible depuis l'adresse suivante : <https://www.teaming.net/user/edit/emailPolicy>

Pour des raisons de sécurité, l'utilisateur aura besoin de connaître l'email et le mot de passe renseignés lors de l'inscription.

Sécurité

TEAMING informe ses utilisateurs qu'il a pris les mesures techniques et organisationnelles réglementaires, de sorte à garantir la sécurité des données à caractère personnel et à éviter leur modification, perte, traitement ou accès non autorisé, compte tenu de l'état de la technologie, de la nature des données stockées et des risques auxquels elles sont exposées, conformément au décret royal 1720-2007, du 21 décembre 2007, portant approbation du règlement de d'application de la loi organique espagnole 15/1999, du 13 décembre 1999, relative à la protection des données à caractère personnel et d'autres procédures de contrôle de la sécurité des systèmes d'information.

Cookies

Un cookie est un fichier qui se télécharge sur l'ordinateur de l'utilisateur lorsqu'il consulte certaines pages internet.

Les cookies permettent notamment à une page internet de récupérer et de sauvegarder des informations sur les habitudes de navigation d'un utilisateur ou de son appareil et peuvent être utilisés pour reconnaître l'utilisateur, en fonction des informations qu'ils contiennent et de la manière dont l'appareil est utilisé.

Cookies et IPS (Intrusion Prevention System)

L'utilisateur consent et autorise l'utilisation de cookies et de la localisation des adresses IP. L'analyseur de trafic du site utilise les cookies et la localisation des adresses IP, ce qui permet à TEAMING de recueillir des données à des fins statistiques telles que : la date de la première visite, le nombre de visites, la date de la dernière visite, l'URL et le domaine de provenance, le moteur de recherche utilisé et la résolution de l'écran. Cependant, s'il le souhaite, l'utilisateur peut désactiver et/ou supprimer ces cookies en suivant les instructions de son navigateur internet.

TEAMING n'utilise aucune technique de « spamming » et traite uniquement les données que l'utilisateur fournit lorsqu'il remplit le formulaire électronique disponible sur le site ou lors de l'envoi d'emails.

Cette page internet utilise Google Analytics, un service d'analyse de site internet fourni par Google Inc., une entreprise du Delaware dont le siège social se trouve au 1600 Amphitheatre Parkway Mountain View (Californie), CA 94043, États-Unis (« Google »). Google Analytics utilise des cookies qui sont des fichiers de texte placés sur l'ordinateur de l'utilisateur, pour aider le site à analyser l'utilisation qu'en font ses utilisateurs. Les données générées par les cookies concernant l'utilisation du site internet (y compris l'adresse IP) sont transmises et stockées par Google sur des serveurs situés aux États-Unis. Google utilise ces informations pour le compte de TEAMING dans le but d'évaluer l'utilisation du site, de compiler des rapports sur l'activité du site et de fournir d'autres services relatifs à l'activité du site et à

l'utilisation d'internet. Google est susceptible de communiquer ces données à des tiers en cas d'obligation légale ou lorsque ces tiers traitent ces données pour le compte de Google. Google ne récupérera pas votre adresse IP avec toute autre donnée détenue par Google.

L'utilisateur peut désactiver les cookies pour empêcher le traitement de ses données ou de ses informations en sélectionnant la configuration prévue à cet effet sur son navigateur. Dans ce cas, il se peut qu'il ne puisse pas utiliser toutes les fonctionnalités de ce site internet. En naviguant sur ce site, l'utilisateur accepte que ses données soient traitées par Google sous la forme et aux fins indiquées ci-dessus.

Typologie, objectif et fonctionnement des cookies sur www.teaming.net

On peut différencier les cookies de session des cookies permanents en fonction de leur durée de vie. Les premiers expirent lorsque l'utilisateur quitte le navigateur. L'expiration des seconds dépend de l'accomplissement de leur objectif (à titre exemple, celui de maintenir l'utilisateur identifié sur les services du site internet ou celui de les supprimer manuellement).

COOKIES DE TRAFIC : les cookies de trafic sont générés une fois l'utilisateur inscrit ou connecté à sa session. Ils servent à l'identifier sur les services pour répondre à l'objectif suivant : assurer le suivi de l'utilisateur.

Par ailleurs, certains services peuvent contenir des liens vers des réseaux sociaux comme Facebook. Lorsque l'utilisateur accède à un service par le biais d'un réseau social, il autorise ce dernier à conserver un cookie permanent qui indique son identité et lui garantit l'accès audit service jusqu'à ce que le cookie expire. L'utilisateur peut effacer ce cookie et bloquer l'accès aux services par le biais des réseaux sociaux, en mettant à jour ses préférences sur le réseau social en question.

COOKIES ANALYTIQUES : chaque fois qu'un visiteur utilise un service, un outil d'un fournisseur externe (c'est-à-dire Google Analytics, comScore ou autres entreprises similaires qui pourront s'ajouter à cette liste en cas d'évolution par rapport à l'actuelle) génère un cookie analytique sur son ordinateur. Ce cookie, uniquement généré lors de la visite, permet au site internet d'identifier le visiteur de manière anonyme. Ses objectifs principaux sont les suivants :

- Permettre l'identification anonyme des utilisateurs naviguant à l'aide du cookie (il identifie les navigateurs et les appareils et non pas les personnes) et ainsi comptabiliser approximativement le nombre de visiteurs et son évolution dans le temps.
- Identifier anonymement les contenus les plus consultés, qui sont ainsi les plus attractifs aux yeux des utilisateurs.
- Savoir s'il s'agit de la première visite de l'utilisateur sur le site internet ou non.

Comment désactiver les cookies sur les navigateurs principaux ?

Il est normalement possible de désactiver les cookies d'un navigateur ou de désactiver les cookies d'un service en particulier.

Tous les navigateurs modernes permettent de modifier la configuration des cookies. Il est normalement possible de modifier ces paramètres dans les « Options » ou « Préférences » du menu du navigateur. Il est ainsi possible de configurer son navigateur ou sa boîte mail, tout comme il est possible d'installer des extensions gratuites afin d'éviter que des pixels espions ne s'installent à l'ouverture d'un email.

Les étapes à suivre pour accéder au menu de configuration des cookies et, le cas échéant, à la navigation privée pour chacun des principaux navigateurs, sont les suivantes :

- **Internet Explorer** : Outils > Options Internet > Confidentialité > Paramètres. Pour plus d'informations, consulter le support Microsoft ou cliquer sur l'onglet « Aide » du navigateur.
- **Firefox** : Outil > Options > Confidentialité > Historique > Configuration personnalisée. Pour plus d'informations, consulter le support Mozilla ou cliquer sur l'onglet « Aide » du navigateur.
- **Chrome** : Configuration > Options avancées > Confidentialité > Configuration des contenus. Pour plus d'informations, consulter le support Google ou cliquer sur l'onglet « Aide » du navigateur.
- **Safari** : Préférences > Sécurité. Pour plus d'informations, consulter le support Apple ou cliquer sur l'onglet « Aide » du navigateur.

Que se passe-t-il si les cookies sont désactivés ?

Certaines fonctionnalités des services seront désactivées, notamment la fonctionnalité « Rester identifié » et il sera impossible de recevoir des informations en fonction de la localisation de l'utilisateur.

Mises à jour et évolution de la politique de confidentialité et des cookies :

Teaming est en droit de modifier cette Politique des cookies selon les exigences légales, réglementaires, ou afin d'adapter ladite politique aux instructions de l'Agence espagnole chargée de la Protection des Données (AEPD). De ce fait, il est conseillé aux utilisateurs d'en prendre connaissance régulièrement. Les visiteurs seront informés des modifications significatives de cette Politique des cookies sur le site internet et les utilisateurs le seront par email. Octobre 2017.

Droit d'accès, de rectification et d'opposition concernant les données

L'utilisateur a le droit d'accéder à ces informations, de les rectifier en cas d'erreurs et de se désinscrire des services de TEAMING.

Ces droits peuvent être exercés à partir des options de configuration du site internet.

En cas de problème pour exercer ces droits en ligne, ainsi que pour tout type de question ou de réclamation concernant notre politique de protection des données, veuillez-nous écrire directement à l'adresse suivante :

Teaming
Edificio Testa. Avda. Alcalde Barnils, 64-68. Bloque D.
08174. Sant Cugat del Vallès.
Barcelona, Espagne

Vous pouvez également nous contacter grâce à notre adresse email : info@teaming.net, en indiquant l'objet de votre demande.

Législation applicable

La présente Politique de confidentialité et les Mentions légales du site internet sont entièrement régies par la législation espagnole.

Le traitement des informations personnelles, ainsi que l'envoi de communiqués commerciaux par le biais de moyens électroniques, est conforme à la loi organique espagnole 15/1999 du 13 décembre 1999, sur la protection des informations personnelles (journal officiel espagnol du 14 décembre 1999), à la loi 34/2002 du 11 juillet 2002, portant sur les services de la Société de l'information et le Commerce électronique (journal officiel espagnol du 12 juillet 2002), ainsi qu'aux règlements d'application correspondants.

Connexion via Facebook

En s'inscrivant via Facebook, l'utilisateur donne accès à TEAMING aux informations personnelles suivantes :

- **Nom(s)**
- **Prénoms**
- **Photographie**
- **Langue**
- **Adresse email**
- **Identifiant Facebook**

Les informations publiques sont :

- **Le(s) nom(s)**
- **Le(s) prénom(s)**
- **La photographie**

La province / département est un champ requis a posteriori qui est également considéré comme public.

Cette configuration est déterminée par défaut. Cependant, ces données et les politiques de confidentialité peuvent être modifiées une fois que vous êtes inscrit sur le site.

Les données qui sont privées et ne sont visibles par personne d'autre que l'utilisateur et le système sont :

- **L'email**
- **Le mot de passe (tous deux renseignés lors de l'inscription en cas de connexion via Facebook)**
- **L'identifiant Facebook**

Les données visibles par le Teaming Manager et l'utilisateur mais qui ne sont pas publiques sont :

- **La langue**

La langue est également utilisée pour déterminer le pays d'origine de l'utilisateur. Elle peut être modifiée après la connexion via Facebook.

TEAMING s'engage à :

- Ne pas céder les données à des tiers ;
- Ne pas vendre les données à des tiers ;
- Respecter les politiques légales dont il est ici question ;
- Respecter la législation espagnole sur la vie privée et la protection des données ;
- Ne pas entraver le processus de désinscription, qui peut, tout comme l'inscription, être effectué automatiquement sur le site internet.

L'utilisateur s'engage à :

- Avoir une adresse email active sur la plateforme TEAMING sur laquelle il est possible de le contacter pour quelque nécessité légale que ce soit et à informer la plateforme en cas de changement d'adresse.

Ces Politiques sont conformes à celles qui régissent l'inscription sur TEAMING par quelque autre moyen que ce soit :

<https://www.teaming.net/condiciones-legales/5/caracter-obligatorio-o-facultativo>

En outre, en s'inscrivant via Facebook ou par quelque autre moyen, l'utilisateur accepte l'intégralité des Mentions légales d'utilisation du site internet :

<https://www.teaming.net/condiciones-legales>